

Conseil national de la sécurité routière

Paris, le 29/11/2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée nationale des victimes de la route, éthylotest anti-démarrage, enregistreur de données d'accidentalité, circulation inter-files : quatre nouvelles recommandations du CNSR pour lutter contre l'accidentalité routière

Le Conseil national de la sécurité routière (CNSR) s'est réuni ce jour pour sa 5^{ème} séance plénière.

Après débat et vote, le CNSR formule quatre recommandations au ministre de l'Intérieur :

- Instaurer une journée nationale des victimes de la route le 22 février, qui sera un jour de commémoration des personnes et des familles dont le destin a, un jour, sur une route, brutalement basculé dans le drame. Cette journée permettra également de lancer des travaux pour faire progresser la prise en charge des victimes et de leurs familles.
- Organiser la récupération des données, d'ores et déjà présentes dans les systèmes de pilotage des véhicules, afin de reconstituer la genèse des accidents. Cette solution, sans surcoût, basée sur l'enregistrement sans son ni image du mouvement du véhicule, nécessite néanmoins qu'une standardisation du format des données soit opérée au niveau européen pour les futurs véhicules.
- Développer l'usage de l'éthylotest anti-démarrage auprès de conducteurs présentant un problème avec l'alcool, assorti d'un suivi et de soins.
- Lancer une expérimentation sur certaines voies rapides urbaines, permettant aux deux-roues motorisés, lorsque le trafic est congestionné, de circuler entre les deux voies les plus à gauche, moyennant une limitation de leur vitesse à 50 km/h.

Cette séance a également été l'occasion d'un débat sur les mesures-clés proposées par le comité des experts du CNSR pour diviser par deux la mortalité routière d'ici à 2020. Cette première étape dans l'élaboration d'une stratégie globale de sécurité routière, sera complétée dans les mois qui viennent par un deuxième rapport, intégrant une vision plus globale de la sécurité routière.

Dans le même temps, les commissions du CNSR travailleront à la traduction de ces premières mesures en recommandations.

Florence Gilbert, présidente de la commission « Jeunes et éducation routière » du CNSR, a présenté aujourd'hui aux membres du CNSR l'avancement des travaux du groupe de travail que lui a confié le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, concernant la réduction des délais d'attente aux examens du permis de conduire.

Contact presse CNSR :
Eric Elkouby : 06 73 98 86 69